[1. Présentation du cadre de réponse 2](#_Toc208501398)

[2. Présentation du soumissionnaire 2](#_Toc208501399)

[2.1 Présentation de l’entreprise ou du groupement 2](#_Toc208501400)

[2.2 Personne référente contractuelle 2](#_Toc208501401)

[3. Compétence et expérience 2](#_Toc208501402)

[4. Ressources et organisation 3](#_Toc208501403)

[4.1 Organisation des équipes 3](#_Toc208501404)

[4.2 Personne référente qualité 3](#_Toc208501405)

[4.3 Équipe de pilotage 3](#_Toc208501406)

[4.4 Équipe technique et expertise 3](#_Toc208501407)

[4.5 Maintien des compétences 3](#_Toc208501408)

[4.6 Mobilisation des équipes 3](#_Toc208501409)

[5. Aspects techniques et méthodologiques 4](#_Toc208501410)

[5.1 Méthodologie 4](#_Toc208501411)

[5.2 Veille/Innovation 4](#_Toc208501412)

[6. Responsabilité sociétale 4](#_Toc208501413)

[6.1 Ressources humaines 4](#_Toc208501414)

[6.2 Protection des données 4](#_Toc208501415)

[6.3 Protection de l’environnement 4](#_Toc208501416)

[7. Sécurité 4](#_Toc208501417)

[8. Offre financière 5](#_Toc208501418)

[9. Remarques du soumissionnaire 6](#_Toc208501419)

# Présentation du cadre de réponse

Ce document décrit le cadre de réponse qui devra être respecté par les soumissionnaires pour fournir les informations attendues dans le cadre de l’offre technique.

Le soumissionnaire est invité à lire le règlement de la consultation qui décrit les attentes de l’IGN concernant le contenu du dossier de candidature et de l’offre ainsi que les critères d’examen des offres.

Les informations fournies dans ce document viennent en complément de celles fournies par le règlement de la consultation.

Les différentes rubriques ne peuvent pas faire l’objet de documents séparés, sauf pour la rubrique suivante :

* CV des candidats pressentis.

Le nom des documents devra rappeler :

* La référence de l’appel d’offre ;
* Le nom du soumissionnaire ;
* Le nom de la ou les rubriques concernées.

Les éléments constitutifs du présent accord-cadre présentent les principes relatifs aux diverses thématiques adressées et les exigences de l’IGN.

Le format de réponse est libre. Toutefois, le soumissionnaire devra apporter les éléments répondant aux attentes exprimées dans le présent cadre de réponse. Les réponses devront également être rédigées avec un minimum de formalisme pour éviter les interprétations. Enfin, il est attendu des soumissionnaires de la concision : le cadre de réponse ne devra donc pas dépasser 100 pages, hors annexes, rédigées en Arial taille 10.

Toutes les réponses fournies engagent le soumissionnaire.

# Présentation du soumissionnaire

## Présentation de l’entreprise ou du groupement

Le soumissionnaire doit limiter la rédaction de ce chapitre à 1 page maximum.

Il s’agit pour le soumissionnaire de se présenter succinctement.

## Personne référente contractuelle

Le soumissionnaire doit désigner une personne interlocutrice de référence de la prestation, responsable de l’engagement contractuel relatif au présent accord-cadre, et interlocutrice privilégiée du gestionnaire de contrat. Le nom, le rôle et toutes les modalités de contact de cette personne doivent être précisées ici.

# Compétence et expérience

Le soumissionnaire doit limiter la rédaction de ce chapitre à 10 pages maximum.

Le soumissionnaire indique et détaille ici son expérience de réalisation de prestations similaires à celles demandées dans l’accord-cadre ou portant sur les mêmes technologies, ainsi que les références permettant de justifier de sa contribution.

Le soumissionnaire détaille aussi son expérience de contribution à des projets open-source.

# Ressources et organisation

Il s'agit pour le soumissionnaire, de présenter pour chaque type de prestation :

* La composition (profils) et de dimensionnement des équipes qui seront affectées à l’accord-cadre ;
* La capacité d’évolution des équipes et notamment la gestion des ressources de l’équipe projet en cas de montée en charge importante et/ou en cas de départ/remplacement d’un ou plusieurs membres de l’équipe ;
* L'organisation entre les équipes du soumissionnaire.

Un engagement sur la présence effective des personnes clés et pressenties proposées par le soumissionnaire est demandé

## Organisation des équipes

Le soumissionnaire présente ici l’organisation de ses équipes, leur périmètre de responsabilité, les types de prestations qu’elles pourront prendre en charge et leurs interactions.

## Personne référente qualité

Le soumissionnaire doit nommer au sein de ses équipes une personne responsable Qualité pour le présent accord-cadre. Le nom, le rôle et toutes les modalités de contact de cette personne doivent être précisées ici.

## Équipe de pilotage

Le soumissionnaire présente ici les personnes chargées du pilotage des prestations de l’accord-cadre, leur rôle, leur périmètre de responsabilité et leur expérience dans ce domaine.

## Équipe technique et expertise

Le soumissionnaire présente ici les personnes chargées de la réalisation des prestations de l’accord-cadre, leur rôle, leur niveau d’expertise et leur expérience dans ce domaine.

Le soumissionnaire présente aussi les personnes qui seront appelées ponctuellement lors de la réalisation des prestations du fait de leur expertise dans un domaine de l’accord-cadre.

Le soumissionnaire résume sa couverture des domaines de compétences de l’accord-cadre dans le fichier Excel « Annexe\_Competences.xlsx » et y précise le niveau d’expertise de ses équipes. Il n’est pas attendu du soumissionnaire qu’il puisse couvrir l’ensemble des compétences indiquées, mais qu’il soit en mesure de couvrir un ensemble cohérent de compétences lui permettant de répondre à des demandes de l’IGN dans le cadre de l’accord-cadre. Il pourra ajouter dans le fichier des domaines de compétences qu’il juge pertinents pour la réalisation des prestations (par exemple : autres langages de développements, contribution à des logiciels open-source...)

## Maintien des compétences

Le soumissionnaire présente ici sa réponse aux exigences suivantes du chapitre Qualité du CCTP de l’accord-cadre :

Exigence EX-QUA-11 : Couverture des compétences

Exigence EX-QUA-12 : Remplacement d’une ressource

Exigence EX-QUA-13 : Période de recouvrement

Exigence EX-QUA-14 : Stabilité de la composition des équipes

Exigence EX-QUA-15 : Mise à niveau des connaissances

## Mobilisation des équipes

Le soumissionnaire présente ici le délai et les conditions nécessaires à la mobilisation de ses équipes avant de démarrer la réalisation des prestations qui lui seront commandées, éventuellement selon le type de prestation demandée ou de compétence nécessaire.

# Aspects techniques et méthodologiques

## Méthodologie

Le soumissionnaire doit limiter la rédaction de ce paragraphe à 5 pages maximum et n’y faire figurer que les points majeurs ou critiques pour les prestations de l’accord-cadre.

Il s'agit pour le soumissionnaire, de présenter les différentes propositions de méthodologies que le soumissionnaire est capable de mettre en œuvre, notamment pour les prestations de développements.

Le soumissionnaire justifie, via notamment des références et profils, de sa capacité à travailler dans un mode agile.

## Veille/Innovation

Le soumissionnaire doit limiter la rédaction de ce paragraphe à 3 pages maximum et n’y faire figurer que les points majeurs ou critiques pour la prestation proposée.

Il s'agit pour le soumissionnaire, de présenter comment il est en capacité d’assurer une veille technologique, aussi bien méthodologique que technique, sur ses différents domaines de compétence utiles à la réalisation des prestations de l’accord-cadre et comment il se met en condition de proposer des évolutions et innovations pertinentes pour le contexte de l’accord-cadre.

# Responsabilité sociétale

## Ressources humaines

Le soumissionnaire doit limiter la rédaction de ce chapitre à 3 pages maximum.

Il s’agit pour le soumissionnaire de présenter la politique de responsabilité sociétale de l’entreprise ou du groupement.

Sur ce point précis, il est attendu notamment la présentation de vos certifications de qualité (si elles existent), de votre index annuel de l’égalité professionnelle, de votre politique d’insertion des personnes éloignés de l’emploi.

## Protection des données

Le soumissionnaire doit limiter la rédaction de ce chapitre à 1 page maximum.

Le soumissionnaire doit préciser ici les modalités qu’il met en place pour garantir la protection des données et désigner un Data Protection Officer.

## Protection de l’environnement

Le soumissionnaire doit limiter la rédaction de ce chapitre à 4 pages maximum.

Il s’agit pour le soumissionnaire de présenter la politique de réduction de l’impact environnemental (dont votre positionnement vis-à-vis du *Green IT*).

Le soumissionnaire présentera ici sa réponse aux six exigences du chapitre Éco-responsabilité du CCTP de l’accord-cadre, selon qu’il aura mis en place ou non les dispositifs demandés, et fournira en annexe les justificatifs nécessaires.

# Sécurité

Le soumissionnaire doit limiter la rédaction de ce chapitre à 3 pages maximum.

Le soumissionnaire indique et détaille ici les sites susceptibles d’héberger les activités liées à l’accord-cadre pour le compte de l'IGN, ainsi que les modalités qu’il met en œuvre pour concilier politique de travail à distance et de sécurité.

# Offre financière

Les unités d’œuvre du marché sont décrites dans le CCTP. Le soumissionnaire fournira le montant de chacune des UO dans le fichier Excel « Annexe\_Financiere.xlsx ».

Dans ce chapitre de sa proposition, le soumissionnaire pourra également :

* Faire part de ses commentaires et remarques sur les UO du CCTP.
* Proposer des UO complémentaires lorsqu’il le jugera pertinent et nécessaire en remplissant les tableaux suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Prestations** | **Contenu résumé** | Justification de l’ajout |
| **UO-xxx-yy** |  |  |
|  |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **UO-xxx-yy** | | | | |
| **Objectifs** |  | | | |
| **Activités** |  | | | |
| **,Documents fournis en entrée** |  | | | |
| **Types de livrables attendus** |  | | | |
| **Facteurs de complexité** | * Simple : * Moyen : * Complexe | | | |
| **Profils pressentis** | *MOA - Directeur de projet / CP* |  | *MOE - Architecte technique* |  |
| *MOA - Consultant PMO* |  | *MOE - Développeur FO* |  |
| *MOA - Consultant fonctionnel* |  | *MOE - Développeur MO, BO, API* |  |
| *MOA - Architecte IT fonctionnel* |  | *Expertise* |  |
| *MOA - UX Designer* |  | *Autre (préciser)* |  |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **REFERENCE** | **DESCRIPTION** | **NIVEAU DE COMPLEXITE** | **FACTEURS DE COMPLEXITE** | **MONTANT** **UNITAIRE HT** |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  | **UO-xxx-yy** |  | Simple |  |  |  |
|  | Moyen |  |  |  |
|  | Complexe |  |  |  |

# Remarques du soumissionnaire

Dans le cas où le soumissionnaire aurait des remarques sur tout aspect du présent accord-cadre, il en fera part dans cette rubrique. L’IGN n'est en aucun cas engagé à donner une suite favorable à ces remarques. Ces remarques constituent une variante à la consultation et seront traitées comme telles. Elles ne pourront remettre en cause le périmètre des prestations et les principes d'obligation de résultat et les pénalités. Le soumissionnaire présentera ses remarques dans un tableau de la forme suivante, en colonne : nom du document du marché, paragraphe, objet de la remarque, proposition du soumissionnaire.